



37^{ème} réunion du Comité permanent

Bonn, 23-24 novembre 2010

CMS/StC37/7

Point 6a de l'ordre du jour

RAPPORT D'OPTIONS DEUXIEME ETAPE DU PROCESSUS INTERSESSIONS DE LA STRUCTURE FUTURE

Couverture préparée par le Secrétariat de la CMS

*Rapport à l'annexe I compilé par le cabinet de conseil ERIC au nom du
Groupe de travail intersessions sur la structure future de la CMS (ISWGoFS)*

1. En 2009, l'ISWGoFS ainsi que les Secrétariats de la Famille CMS ont participé à la première étape du processus de la Structure Future, le résultat final a été un rapport donnant un aperçu général et une évaluation de base de la structure actuelle de la famille de la CMS et leur fonctionnement.
2. Il y a été présenté un examen préliminaire de la 36^{ème} réunion du Comité permanent en décembre 2009. La réunion a adopté le travail accompli jusqu'à présent et a donné son avis sur l'examen. Tous les représentants des Parties/Signataires de la CMS et de ses instruments ont également eu l'occasion de faire des contributions à l'analyse par les représentants régionaux du Comité permanent avant et après la réunion.
3. La deuxième étape de ce processus a commencée début 2010. Son mandat consiste en l'élaboration des différentes propositions visant à améliorer les opérations existantes qui seront ensuite prises en compte pour formuler trois possibilités pour une stratégie future de la famille de la CMS pour la COP10 en 2011.
4. ERIC, une firme de consultation dans le Royaume-Uni, qui a été engagé pour aider l'ISWGoFS avec la première étape du processus de la structure future a été réélu pour poursuivre les travaux jusqu'en 2011 grâce à une généreuse contribution du Gouvernement de la France.
5. Le travail d'ERIC pour la deuxième phase se base sur deux sources principales d'information: l'évaluation des opérations courantes de la Famille CMS et les opinions des Parties et Signataires des instruments de la CMS et leurs organisations partenaires.
6. Pour faciliter l'exercice de consultation, le Royaume-Uni et la France (les membres de l'ISWGoFS) ont élaboré trois questionnaires détaillés: (i) pour les Etats membres, (ii) pour les AME et (iii) pour les organisations partenaires et organismes de recherche. (Voir annexe).
7. Malgré les efforts déployés tant par l'ISWGoFS dans la conception des questionnaires et réalisé par le Secrétariat dans la circulation des questionnaires et la collecte des réponses et l'envoi de plusieurs rappels, le résultat de cet exercice n'était pas pleinement représentatif car le nombre de questionnaires reçus a été très faible. En fait, seulement 33 questionnaires ont été reçus

au total (sur 253): 28 (sur 144) des Parties à la CMS et les Accords et les signataires du MdE, un des AME (sur 5) et 4 (sur un total de 104) des organisations partenaires.

8. Il a été reconnu que, étant donné la nature hautement politique de certaines questions, une consultation complète avec toutes les agences et organismes gouvernementaux impliqués dans la mise en œuvre des instruments de la CMS était difficile.

9. Toutefois, afin de tirer profit de cet exercice, l'ISWGoFS a demandé à ERIC de résumer les principales questions soulevées dans les questionnaires reçus, sans faire une analyse complète.

10. En parallèle à la consultation par le biais des questionnaires, en février, le Groupe de travail a demandé à ERIC de produire une longue liste d'options pour la restructuration de la CMS et de la famille CMS dont la viabilité ou la convenance seraient évaluées à un stade ultérieur.

11. La CMS et ses secrétariats d'accords co-implantés et le PNUE ont largement commenté sur la viabilité des options, en particulier sur les aspects juridiques et pratiques liés à leur mise en œuvre et ont fait des suggestions quant au regroupement et la combinaison des options.

12. Compte tenu de la deuxième réunion de l'ISWGoFS, tenue à Bonn du 1er-2 juillet 2010 et parrainé par le gouvernement de la France, et pour accélérer le processus, ERIC a été prié de réduire le nombre viable des options (7) et les élaborer à la lumière de leurs avantages et inconvénients potentiels et sur la base de la synthèse des questionnaires et des commentaires reçus.

13. La deuxième réunion de l'ISWGoFS a examiné les propositions soumises par Eric et a décidé de prendre les points du paragraphe 3 de la Résolution 9.13, comme point de départ pour la discussion et préparer un tableau pour illustrer comment les activités proposées accomplissent le mandat. La réunion a également décidé que ERIC, en vue de la réunion du Comité permanent en novembre 2010, devrait développer des systèmes de notation et de pondération pour évaluer les impacts et les avantages des activités identifiées par l'ISWGoFS. L'analyse serait ensuite complétée par l'évaluation de chaque activité et le regroupement sous les options possibles.

14. À la suite des décisions prises par la réunion, ERIC a sélectionné quelques-unes de ces activités et, comme le président de l'ISWGoFS a suggéré, ont été regroupées en 4 options possibles, à savoir «Concentration», «Décentralisation», «Idéal» et «Coût réduit». Également, a été développée et appliquée à ces activités une méthodologie basée sur différents foyers (c'est-à-dire impacts positifs et négatifs) et un système de notation.

15. Début septembre, après plusieurs séries de consultations avec le Secrétariat de la CMS, en particulier pour l'évaluation des coûts, ERIC a distribué un projet de rapport à l'ISWGoFS et aux Secrétariats de la famille CMS pour son examen et commentaires.

16. Malheureusement, en raison du calendrier serré, seulement quelques membres de l'ISWGoFS et des Secrétariats de la famille CMS ont fourni des contributions.

17. Bien que ERIC ait fait des efforts considérables pour intégrer de nombreux commentaires et les amendements proposés dans le peu de temps disponible, il est encore estimé que toutes les préoccupations soulevées n'ont pas été abordées et reflétées dans la version finale du rapport.

18. La plupart des questions concernent le nombre d'options (celles-ci étant seulement au nombre de 4); leurs titres ainsi que la sélection et le regroupement des activités des différentes combinaisons possibles fourniraient des options viables et certaines activités peuvent être incluses dans plusieurs options à la fois.

19. L'analyse de l'impact global de chaque activité sur la base de la méthodologie, même s'il peut faciliter l'évaluation, ne semble pas non plus totalement claire et cohérent tout au long du rapport. Après la présentation de la version finale du rapport d'ERIC, le Secrétariat de la CMS, selon les instructions de l'ISWGoFS, a corrigé quelques erreurs factuelles, pour la plupart dans la partie introductive, qui sont actuellement mises en évidence dans le rapport pour des raisons de transparence.

20. Le rapport, conformément à l'addendum de la Res.9.13, doit être soumis aux membres du Comité permanent un mois avant sa 37ème réunion, de sorte qu'ils ont suffisamment de temps pour l'examiner avant la discussion à la réunion. Toutefois, pour les raisons indiquées ci-dessus, l'ISWGoFS suggère que le rapport soit considéré comme un document de travail, car cela permettrait de poursuivre l'élaboration comme suggéré par le Comité permanent.

Action demandée:

Le Comité permanent est invité à examiner et apporter des contributions aux propositions énoncées dans le rapport à l'annexe I et donner d'orientation à l'ISWGoFS sur la façon de poursuivre le processus et de s'engager dans l'étape 3 comme indiqué dans les Termes de Référence (Rés. 9.13 Addendum).